



**Les Communes
du
Val d'Anniviers**



www.anniviers.org

Commission agricole 10

Procès-verbal de la séance du 13.06.07 à 17h30 au bureau communal de Vissoie

| | | |
|-----------------|-------------------------|--------------------------------------|
| Présents | Gérard Genoud | Président |
| | Mireille Melly | Vice-présidente |
| | Christiane Crettaz | Membre |
| | René Zufferey | Membre |
| | Gilles Rion | Membre |
| | Urbain Kittel | Membre |
| | Patrick Epiney | Membre |
| | Philippe Chauvie | Membre |
| | Simon Crettaz | Président des Présidents de communes |
| | Martine Antonier Tschus | Secrétaire intercommunale |

1. Rappel des commissions

| | | |
|----|---------------------------|-------------------------------|
| ① | politique | Simon Crettaz |
| ② | administration | Dominique Rion |
| ③ | sécurité | Jean-Pierre Salamin |
| ④ | formation, santé, social | Marie-Françoise Melly Crettaz |
| ⑤ | trafic, travaux publics | Tarcise Genoud |
| ⑥ | environnement | Georges Vianin |
| ⑦ | aménagement du territoire | Gaby Solioz |
| ⑧ | construction | Jean-Albert Melly |
| ⑨ | économie publique | Georges-Alain Zuber |
| ⑩ | agriculture | Gérard Genoud |
| ①① | énergie | Simon Crettaz |
| ①② | financière | René Massy |
| ①③ | bourgeoise | Jacques Vouardoux |

2. Salutations

Gérard Genoud ouvre la séance et remercie les membres d'être présents. L'ordre du jour proposé est approuvé.

3. Approbation du protocole du 23 mai

Quelques corrections au dernier PV sont demandées. Pour information, tous les questionnaires ont été retournés.

4. Renvoi du forum prévu le 19.06.07

Gérard Genoud rappelle le PV du 2 mai dans lequel il était question de l'organisation d'un forum public. L'interdiction des présidents prononcée il y a peu appelle quelques explications. La commission ⑩ ne fonctionne pas comme les autres commissions mises en place pour la préparation de la nouvelle commune. Elle a un cahier des charges spécifique à respecter dont l'échéancier est fixé à la fin 2007.

Simon Crettaz informe les membres que la publication de la date du forum a suscité des questions des autres présidents qui ne comprennent pas que la commission ⑩ organise son propre forum avant le forum de présentation de toutes les commissions. Il faut éviter que chaque commission organise son propre forum.

Afin d'éviter que les buts de la commission ⑩ soient mal compris, il faut que Simon Crettaz soit là à chaque séance.

Une invitation à la population, après le forum général, est possible et doit être préparée et organisée par la commission.

Des réunions de synthèse entre commissions proches (⑥ ; ⑦ ; ⑨) peuvent être organisées au besoin.

5. Réponse du Service de la Chasse relative à la séance de la CAA du 18.04.07

Le document reçu du service de la chasse a été envoyé à tous les membres de la commission. Les demandes de la commission ont été prises en compte. De nouveaux volets seront ouverts. Chaque chasseur n'a pas de tir supplémentaire et il y aura donc plus de chasseurs.

Une lettre sera écrite par Martine Antonier Tschus pour remercier le service de sa réponse, pour signaler qu'un constat sera fait au printemps 2008 pour voir si les mesures ont porté leurs fruits et informer sur les mesures à prendre par la commission agricole.

6. Où logeront ces prochaines décennies les UGB anniviards ? (lettre J-J Zufferey)

Jean-Jacques Zufferey a fait parvenir un courrier à la commission agricole il y a quelques temps. Il soulevait la question de la fusion des étables communautaires. Faut-il créer une grande étable à Mission ? Est-ce nécessaire d'en maintenir dans plusieurs villages pour maintenir une animation agricole locale ? Une fusion, dans combien de temps ? Le Val d'Anniviers doit-il n'être plus qu'un pâturage d'altitude pour les troupeaux de plaine ? La discussion est ouverte.

Toutes les étables actuelles répondent aux exigences légales mais certaines sont plus faciles à exploiter que d'autres.

Le côté social et culturel doit primer sur l'aspect économique de la question. De ce point de vue, la commission préconise de faire la synthèse des questionnaires reçus en retour et d'étudier chaque cas séparément.

Il est souhaité de pouvoir garder plusieurs étables disséminées dans le Val d'Anniviers (entretien du paysage, aspect social, écologie...) mais, si une étable devait être refaite, il faut se poser la question de son emplacement.

7. Divers

Il faut se poser la question de la **diminution du nombre d'UGB venant d'ailleurs** et du risque d'emboisement élevé car les surfaces de pâture ne seront plus utilisées. Peut-être faut-il aller vers une transformation des surfaces de pâture en surfaces de fauche ?

Le **lait / lait en poudre** est un produit en passe de devenir très prisé. A noter que le Val d'Anniviers est une des régions (avec Bagnes et Hérens) où l'on coule le plus de lait. La centrale laitière récolte actuellement plus du double de litres de lait qu'en 83, avec moins de bêtes. (420'000 litres en 2007).

Centrale laitière : il faudrait pouvoir définir combien de kilos de fromage pourraient être écoulés selon la demande et proposer des infrastructures en fonction de la production et avoir le nombre d'UGB nécessaire.

La nouvelle **politique agricole suisse** ne permettra plus de payer à la production. Cela va à l'encontre des propositions de la commission agricole qui souhaite appuyer les produits.

But de la commission : faire des propositions d'aides à l'agriculture en Anniviers. Décision laissée au futur conseil dès 2009.

La commune de Bagnes accorde un **aide spéciale à la race d'Hérens** pour la sauvegarde de la race.

Prairies sèches : relancer les communes concernées, sans quoi, Patrick Epiney intervient. Comme selon le PV du 2 mai dernier, chaque membre de la commission voit avec sa commune si une réponse a été retournée.

SEREC : SEPO mis à jour et étude des questionnaires

8. Date de la prochaine séance

A fixer en fonction de la date du forum. But : discussion autour de la centrale laitière

Fin à 19h45

Pour le PV : Martine Antonier Tschus

PS : A tous les membres de la commission agricole :

Profitez de la pause estivale pour contrôler les réponses faites aux questionnaires par secteur. Sont-elles censées, logiques. Par exemple : Suffisamment de surfaces de fauche et également « achat de foin » ??? Vous trouvez les questionnaires originaux chez Phillippe Chauvie 0274756030.